

INFO VILLAGE



BONNE ANNÉE

BONNE ANNÉE

BONNE ANNÉE

BONNE ANNÉE

BONNE ANNÉE



Photo tirée de la vidéo d'Alexis Guex

BONNE ANNÉE

BONNE ANNÉE

BONNE ANNÉE



4

MARCHÉ DE NOËL



6

BROYAGE SAPINS



15

COMITÉ DE JUMELAGE

INFO

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

mardi, jeudi, samedi :
9h00 à 11h30
vendredi : 13h30 à 16h00

46, rue du Bourg
01480 Messimy sur Saône
Tél : 04 74 67 80 77
Fax : 04 74 67 94 58
mairie.messimysursaone@orange.fr
www.messimysursaone.fr

 Mairie de Messimy sur Saône

Permanence du Maire ou Adjoints :
Samedi : 10h00 à 11h30

ÉCOLE


94, rue du Bourg
01480 Messimy sur Saône
04 74 67 86 14

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

mardi : 16h00 à 18h00
samedi : 10h00 à 12h00
rue du Bourg
04 74 67 87 80

bibliotheque.messimysursaone@orange.fr

 Bibliothèque municipale de Messimy sur Saône

INFOS UTILES

- **Gendarmerie** : 17
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **Pharmacie de garde** : 32.37
- **SOS Médecin** : 36.24
- **Centre anti-poisons** : 04 72 11 69 11
- **SUEZ EAU urgence** : 09 77 40 11 30
- **ENEDIS ERDF** : 09 72 67 50 01
- **ENGIE GRDF** : 08 00 47 33 33
- **ALEC 01** : 04 74 45 12 40
- **ARNAQUES INTERNET** :
www.service.public.fr
- **Ostéopathe** :
233 rue du Bourg 07 78 46 07 85
- **Cabinet d'infirmières** :
237 rue du Bourg 07 69 70 20 73
- **Point Poste** : bar/tabac - le Détour
- **Point Vert CA** : bar/tabac - le Détour
- **Assistances maternelles** :
Voir le site de la Mairie
- **Déchèteries Smidom** 04 74 04 94 69
Francheleins
St Etienne sur Chalaronne
St Jean sur Veyle
Vonnas
- **Colonnes de tri PAV** :
Chemin des Ferrières, Cimetière
et Salle Polyvalente
- **Référent ambroisie** : Marion Chaube

SOMMAIRE

INFOS MAIRIE

- Marché de Noël p. 4
- Noël à Messimy p. 4
- CCAS p. 5
- Pour les nouveaux professionnels p. 5
- Devinette p. 5
- Réponse devinette p. 5

LES COMMISSIONS

PERSONNEL COMMUNAL

- Vœux p. 6

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

- Broyage des sapins de Noël p. 6
- Plantations p. 6

COMMUNICATION / CULTURE / ANIMATION / JEUNES / SPORT

- Sondage p. 7
- Transport public p. 7
- Non à l'abandon des déchets dans la rue ! p. 8
- Circuit découverte p. 8

ÉCONOMIE LOCALE

- Une nouvelle entreprise sur la commune p.10
- Arrêté municipale p.10
- Le Détour p.10

ÉCOLE

- Belle initiative p.11
- Décoration de Noël p.11

VIE ASSOCIATIVE - ANIMATIONS

- Réunion des présidents d'associations p.12
- Le club canin des Dombes p.12
- Croix-Rouge p.13
- Gym 3 Rivières p.13
- Les chanteurs du Val de Mâtre p.13
- La compagnie des artistes p.14
- Bibliothèque p.14
- Le sou des écoles p.15
- Demain Messimy sur Saône p.15
- Comité de jumelage p.15

CÔTÉ PRATIQUE

- Etat civil p.16
- Groupement paroissial p.16
- Hauteur d'eau p.16
- Ordures ménagères p.16
- Défibillateurs p.16
- Engins bruyants p.16
- Brûlage déchets verts p.16
- Stationnement gênant p.16
- Le marché sous la Halle p.16
- Aides à domicile p.16
- Ecrivain public p.16
- En route pour le zéro déchet p.16

CONSEIL MUNICIPAL

- Comptes rendus p.17

DERNIÈRE MINUTE

- À vos agendas p.19

Responsable de la publication : Thierry Michal, Maire.

Réalisation et distribution : Thierry Michal - Fabienne Imbert - Bénédicte Sainclair - Franck Serrurier - Laurence Wynarczyk - Marion Chaube.

Mise en page : Mairie de Messimy sur Saône, Bénédicte Sainclair - Tirage en 600 exemplaires - Crédit photos : habitants de Messimy sur Saône - Dépôt légal février 2022 - N°127

LE MOT DU MAIRE

Thierry Michal



Chères Messimiennes Chers Messimiens

Pour la deuxième année consécutive, nous avons dû annuler la traditionnelle cérémonie de vœux et j'ai choisi de m'adresser une nouvelle fois à vous par l'intermédiaire d'une vidéo que vous avez pu ou que vous pouvez encore découvrir sur notre site internet ou la page Facebook de la mairie. Malgré ce contexte, j'ai souhaité faire une vidéo courte, joyeuse et même festive en associant l'équipe municipale car finalement c'est peut-être ce dont nous avons le plus besoin.

Comme expliqué sommairement dans la vidéo des vœux, l'année 2021 aura été pour la commune une année dense en travaux avec notamment l'aménagement de l'entrée nord et les travaux de la dernière tranche de mise en accessibilité qui se termineront début 2022.

Sur le plan de la sécurité, la fin de l'année 2021 et le début de 2022 auront été marqués par quelques affaires. Espérons que ce ne soit pas les prémices d'une reprise durable des infractions car jusqu'à présent nous avons des statistiques particulièrement basses avec un nombre d'infractions en nette diminution depuis la mise en place de la vidéo protection. Nous avons d'ailleurs prévu en 2021 un renforcement de ce dispositif, mais faute de soutien de l'Etat, nous avons différé le projet.

2021 aura été également marqué par le démarrage effectif des travaux de la fibre optique, le SIEA gestionnaire de ces travaux a annoncé à plusieurs reprises la fin des travaux pour fin 2022. Espérons que ce soit le cas mais il reste encore tout le déploiement interne au village à effectuer, faire toutes les vérifications techniques, la documentation, la mise en place des équipements par les fournisseurs d'accès internet, enfin la commercialisation et le raccordement effectif au réseau. Donc lorsque l'on annonce une « fin des travaux », gardons à l'esprit qu'il reste encore derrière pas mal de choses à faire !

Pour 2022, nous avons plein d'idées et de projets, notamment dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique signé avec l'Etat, mais 2022 sera globalement une année de pause dans les travaux ce qui devrait permettre de reconstituer des marges de manœuvre financières pour les investissements à venir. En revanche nous avons à conduire des études sur plusieurs projets à commencer par l'école où nous devons trouver de la place pour le périscolaire, nous souhaitons également à cette occasion renforcer la performance thermique de ce bâtiment qui reste malheureusement perfectible. Nous souhaitons également lancer les études d'aménagement du centre bourg dont le prérequis est la réalisation du séparatif dans le centre village, ainsi que la transformation d'un bâtiment communal en logement locatif. D'autres projets environnementaux sont prévus avec la réalisation de plantations, de haies, la rénovation d'une partie de l'éclairage public par des leds infiniment moins énergivores. La transition écologique ne doit pas rester une formule, elle doit surtout se décliner de façon concrète et opérationnelle.

Néanmoins tout ceci a un coût, pour accompagner et préparer ces travaux nous développons une prospective financière permettant d'assurer la cohérence entre le rythme des réalisations et nos capacités de financement.

Nous maintenons le cap et restons déterminés pour avancer dans nos projets au service de l'intérêt général et de l'attractivité de notre village auquel nous sommes tant attachés.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bon début d'année en restant à votre disposition et à votre écoute.

INFOS MAIRIE

MARCHÉ DE NOËL

Une grande réussite pour ce premier marché de Noël et grâce à vous tous, ce fut un joli succès !

- Merci à tous les exposants pour leur disponibilité et bonne humeur.
- Merci au Père-Noël qui a fait le bonheur des plus petits et,... des parents !
- Merci à l'association Fareins Saône Vallée Foot pour leur délicieux vin chaud et magnifiques gaufres.
- Merci à toutes les petites mains qui ont permis à ce moment d'exister.
- Merci à la météo !



NOËL À MESSIMY

Dès la première heure après un bon café, samedi 4 décembre plusieurs conseillers s'activent pour parer Messimy de ses plus beaux atours.



La boîte aux lettres du Père-Noël a eu un vif succès et les petits lutins et petites lutines ont eu beaucoup de travail !

Puis,... vient le jour du démontage !



COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

En décembre 2021, comme chaque année, le CCAS a distribué des colis sous forme de panier gourmand aux aînés de la commune absents au repas du dimanche 3 octobre.

Quatre équipes se sont réparties la distribution pour partager un moment convivial.

Tous étaient très contents et remercient la municipalité.



POUR LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Vous venez d'arriver à Messimy sur Saône et vous voulez vous faire connaître ...

Envoyez-nous par mail votre extrait Kbis et un texte de présentation de votre activité, le tout accompagné d'une photo.

mairie.messimysursaone@orange.fr

DEVINETTE

Où se trouve cette petite bâtisse ?

À quoi sert-elle ?

La réponse sera dans le prochain Info village.



RÉPONSE DEVINETTE DU N°126

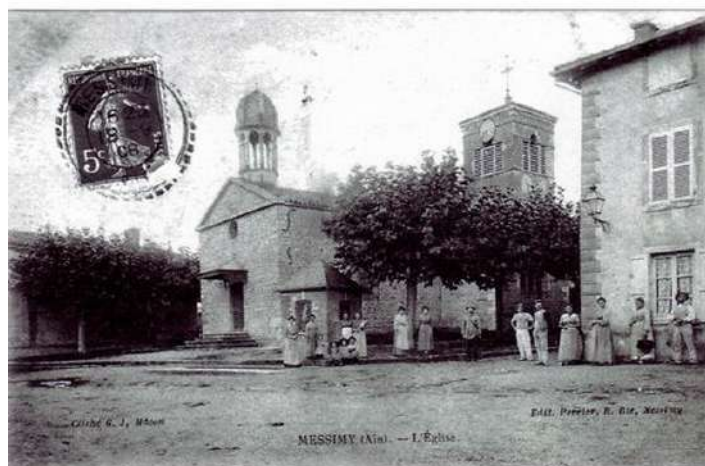
Cet emplacement marqué au sol, à quoi servait il ?



La bascule dit poids public

La bascule installée en 1879 par monsieur Guige, balancier à Villefranche coûta à la commune la somme de 2107, 80 F. La petite bâtisse construite à côté abritait le mécanisme. Le toit à quatre pans de celle-ci fut remplacé par une dalle en béton vers 1950 et le tout supprimé vers 1995.

Source : Histoire de Messimy sur Saône raconté par Maurice Gelas en 2010, à consulter à la bibliothèque.



Un poids public ou bascule publique est un ouvrage architectural.

Il est situé généralement au centre d'une ville à proximité d'une gare, d'un bureau de poste ou d'un lieu de marché. Il permet de déterminer le poids des véhicules, d'animaux, de marchandises ou la trace d'un véhicule.

En France, la plupart des poids publics sont installés au début du XIXe siècle. Leur utilisation est devenue désuète au XXe siècle.

PERSONNEL COMMUNAL

VOEUX

Malgré une situation sanitaire difficile, la municipalité a souhaité maintenir un rendez-vous annuel très apprécié par tous les participants : les vœux du maire et de son équipe à tous les membres du personnel communal.

C'est pourquoi, le 16 décembre dernier à 19h30, nous nous sommes réunis dans la salle polyvalente.

En préambule, Monsieur Le Maire a accueilli le personnel et les élus présents par un discours de bienvenue, puis, a remercié chaleureusement les agents pour leur implication, leur disponibilité et leur travail en ces temps de crise.

Un cadeau a été ensuite remis à chacun et, c'est autour d'un verre, mais en respectant les gestes barrières, que la soirée a pris fin dans une ambiance conviviale et détendue.



ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

L'opération dépôt de sapins dans l'enclos prévu à cet effet a eu un gros succès. Jeudi 13 janvier, Roger et une poignée d'élus ont broyé un gros tas.

Merci à vous.



PLANTATIONS

Les plantations se poursuivent sur la commune :

4 merisiers et des arbustes sur la D933, remplacement du prunus le long du cimetière, 2 rosiers au pied de la madone, des fusains et 2 lilas des Indes autour de la croix du Guillard.



COMMUNICATION CULTURE / ANIMATION JEUNES / SPORT

SONDAGE

INFO VILLAGE - SITE INTERNET - PAGE FACEBOOK

Une enquête a été réalisée par la commission CCAJS courant décembre 2021 auprès des habitants.

L'objectif était d'évaluer la communication mise en place depuis plusieurs années pour l'Info Village et le site internet et plus récemment, la page Facebook.

Nous avons distribué un questionnaire en même temps que le précédent Info village et il était aussi possible de répondre en ligne via un questionnaire sur le site et la page Facebook.

Merci aux 71 répondants !

Vous trouverez une synthèse des résultats ci-dessous.

TRANSPORT PUBLIC

SERVICE DE NAVETTE :

Le transporteur Maisonneuve assure le transport sur la ligne régulière du 113, Belleville en Beaujolais <=> Saint Germain au Mont d'Or.

Belleville en Beaujolais (69) - Guereins (01) - Montmerle sur Saône (01) - Lurcy (01) - Messimy sur Saône (01) - Fareins (01) - Beauregard (01) - Jassans Riottier (01) - Trévoux (01) - Saint Germain au Mont d'Or (69).

- La desserte de Lurcy village est possible en transport à la demande, contacter le 04 74 66 32 66
- Les cars sont équipés de plateforme d'accès pour fauteuils roulants. Pour les personnes à mobilité réduite, contacter le 04 74 66 32 66
- Vous pouvez recharger votre carte OÛRA auprès du chauffeur à bord du 113.



Vos déplacements avec OÛRA

OÛRA est une carte de transports permettant de voyager sur les réseaux partenaires. C'est aussi un ensemble de services pour vous accompagner dans votre mobilité en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les services proposés :

- 1 - Calculer votre itinéraire et consulter vos horaires sur OÛRA.
- 2 - Estimer le coût de votre voyage.
- 3 - Acheter votre carte OÛRA, votre abonnement ou vos titres en ligne à charger sur la carte.
- 4 - Bénéficier d'autres services pour vos déplacements : vélos et consignes à vélo, auto portage, parc relais.

Le formulaire de la carte OÛRA est en ligne sur le site www.maisonneuve.net
Et sur ce lien <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/369-vos-deplacements-avec-oura.htm>

Toutes les informations sont aussi sur le site de la mairie.
www.messimysursaone.fr

RETOUR SUR

L'ENQUETE

100%

Des 71 répondants lisent l'Info Village



Depuis un an, déjà 31 % des répondants suivent la page Facebook de la Mairie

97%

Apprécient le contenu de l'Info Village particulièrement "le Mot du Maire" et "les informations pratiques"

90%

Apprécient le contenu de la page Facebook

56%

Apprécient de lire le contenu du site internet. C'est toutefois l'outil le moins utilisé.

Enquête réalisée en décembre 2021 :
71 répondants dont 32 en ligne et 39 papier

NON, À L'ABANDON DES DÉCHETS DANS LA RUE !

Certains jours, des usagers semblent oublier les bons comportements !

3 colonnes de tri PAV sont implantées à Messimy sur Saône pour déposer les emballages, bouteilles en plastiques, boîtes de conserve, briques alimentaires, cartons, verre... et... youpi, c'est gratuit !

- Chemin des Ferrières
- Cimetière
- Salle polyvalente

4 déchèteries sont à votre disposition pour déposer les gros cartons, les végétaux, les encombrants, le bois, les matelas, l'électroménager, des vieux pots de peinture...

- Francheleins, route de saint Trivier
- Saint Etienne sur Chalaronne, hameau Champs Cocad
- Saint Jean de Veyle, hameau des Druillet
- Vonnas, route de l'industrie

Afin de réserver l'usage des déchèteries aux seuls habitants du territoire, le Smidom Veyle Saône généralise le contrôle d'accès avec lecture optique des plaques d'immatriculation.

Il est donc impératif que l'immatriculation des véhicules utilisés soit déclarée et à jour auprès du Smidom. Pour les particuliers, trois véhicules maximums peuvent être enregistrés (transmettre obligatoirement les cartes grises).

Vous pouvez vous adresser directement au Smidom au 04 74 04 94 69 ou vous connecter sur leur site : www.smidom.org rubrique *Déchèteries/Mon espace personnel* pour créer votre espace personnel et enregistrer vos véhicules.

Horaires d'ouvertures du 1er mars au 31 octobre

- Lundi et mardi : 14h - 18h
- Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h
- Jeudi : 14h - 18h
- Vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Samedi : 9h - 13h et 14h - 18h

- **Dimanche** : 9h - 12h *uniquement Vonnas et Francheleins*

Horaires d'ouvertures du 1er novembre au 28 février

- Lundi et mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- Jeudi et vendredi : 14h - 17h
- Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Toutes les informations sont aussi sur le site de la mairie : www.messimysursaone.fr

PETIT RAPPEL :

Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler **dans les 45 jours**

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

CIRCUIT DÉCOUVERTE

Voici une idée de randonnée pour profiter d'une belle journée hivernale :

BALADE 22,6 KM / 5H40 / DÉNIVELÉ 160M / ALT : 168/260

Départ - parking de la Mairie de Messimy sur Saône

2. Prendre la direction de la route d'Ars puis à gauche chemin de la Rivière et poursuivre à gauche chemin du Fieux puis à droite chemin du Rongefier. Au bout du chemin, continuer à droite sur le sentier du Désert. Traverser la Mâtre puis rejoindre la route de Chaleins. Tourner à gauche sur la route de Chaleins puis premier sentier à droite, le sentier à l'âne.

4. Au bout du chemin, prendre sur la gauche puis continuer sur le chemin jusqu'au hameau de Chavaleins.

6. Prendre à gauche et poursuivre vers Chaleins.

8. Dans Chaleins prendre le chemin des Chanées. Continuer et traverser la D44 puis poursuivre sur le même chemin en face.

10. Traverser la D28 puis tout droit sur le chemin. Prendre la première à droite puis continuer. Prendre à gauche sur la route de la Biesse (D115) puis à droite sur le chemin du Grand champs.

12. Continuer sur le chemin de Bessey.

14. Arrivée au rond point, prendre le chemin de Beauregard puis l'allée de la Saladine et rejoindre le bord de Saône.

16. 18 et 20 Suivre le chemin du halage en direction du nord.

22. Prendre à droite le chemin de Prenois et rejoindre le centre de Messimy sur Saône.

Arrivée - parking de la Mairie de Messimy sur Saône

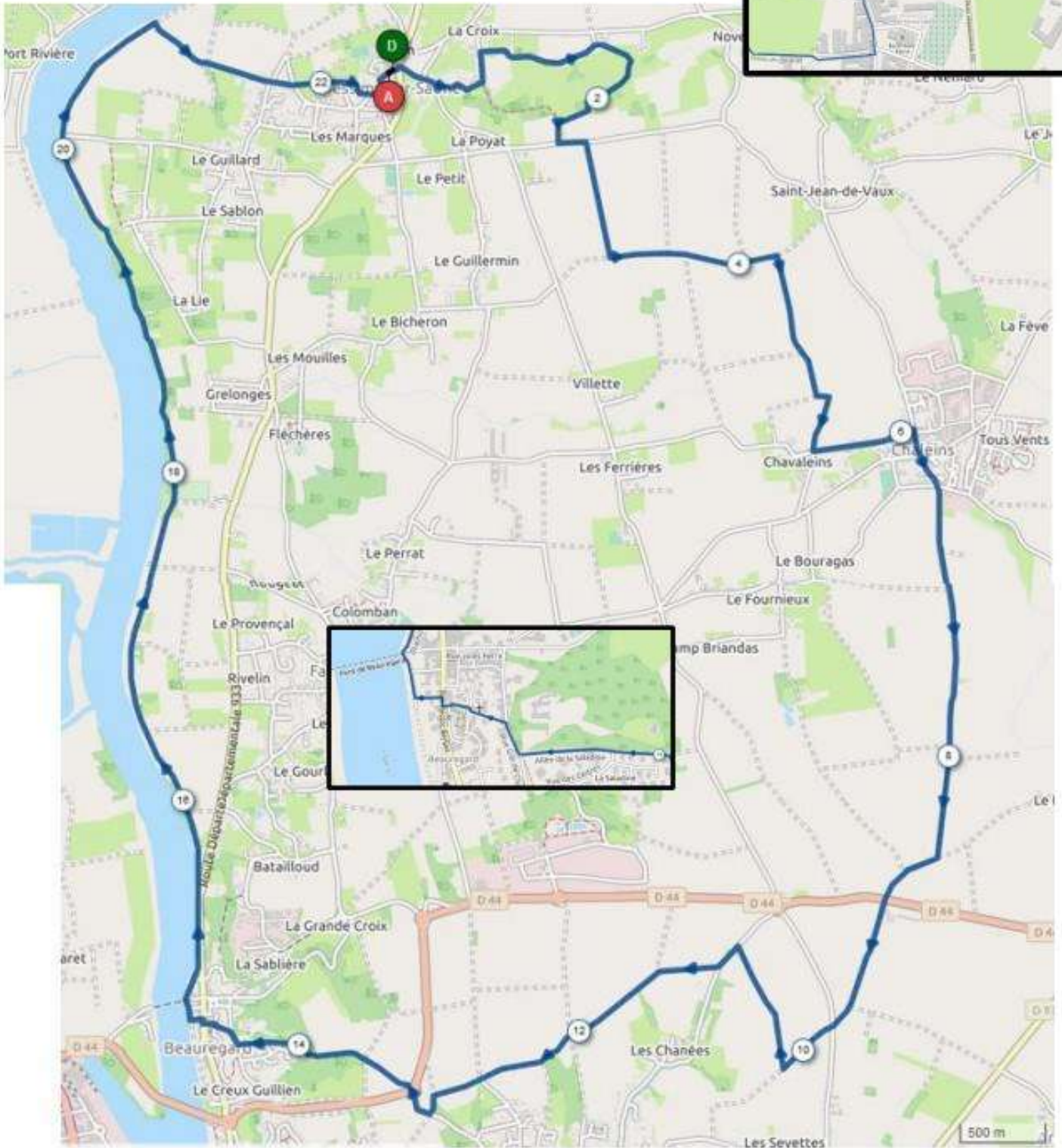
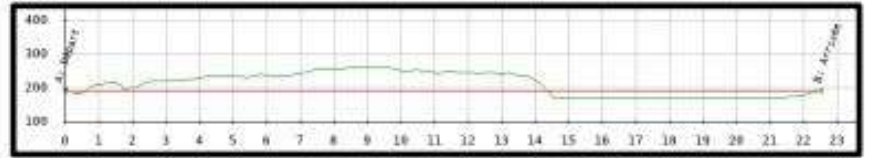
Distance : 22.600 km

Dénivelé : 160 m

Alt : 168/260 m

Marche : 5h40

Départ : Mairie



ÉCONOMIE LOCALE

UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

Il s'agit de la société LA POULE QUI CHANTE dirigée par Marion CHAUBE, habitante de Messimy-sur-Saône et Mélanie BAZATOLE, habitante de Fareins.

LA POULE QUI CHANTE va proposer dans quelques semaines un concept innovant pour consommer localement sur la commune de St-Didier-sur-Chalaronne à l'aide de casiers automatiques.

Des produits frais, locaux et de saison seront disponibles 7j/7 de 6h à 22h dans des casiers automatiques au niveau de la zone de loisirs de la commune.

L'objectif est de faciliter la consommation de produits locaux qui représente une demande croissante des consommateurs.

L'inauguration est prévue en Mars 2022.

Quèsaco LA POULE QUI CHANTE ?

La Poule qui Chante

Bientôt à ST-DIDIER-SUR-CHALARONNE (01)

Le Fonctionnement

- Arrivée sur le parking en voiture, à vélo ou à pied
- Choix des casiers souhaités sur la borne
- Paiement par CB
- Ouverture des casiers et récupération des produits

Des casiers réfrigérés en libre-service avec :

- Légumes
- Fruits
- Oeufs
- Viande
- Fromage
- Traiteur

Mais aussi Produits d'épicerie, Jus de fruits, Kit recette, Plateaux apéritifs...

Producteurs dans un rayon de 40 kilomètres

Ouverture 7j/7 De 6h à 22h

Suivez l'aventure

Marion & Mélanie

lapoulequichante (Facebook)
lapoulequichante.drive (Instagram)
la poule qui chante (LinkedIn)

LA POULE QUI CHANTE, une entreprise engagée pour une société plus durable en Val de Saône.

LA POULE QUI CHANTE s'engage en proposant une solution durable aux consommateurs avec un premier aspect "écologique" avec la limitation de l'impact carbone. En effet, les produits seront issus d'un rayon de 40 kilomètres maximum. L'aspect "responsable" est mis en avant notamment au niveau du mode de production et transformation des produits. LA POULE QUI CHANTE favorise aussi l'économie circulaire avec une juste rémunération des producteurs locaux. Pour terminer, le Drive Fermier s'adapte aux nouvelles consommations en proposant une plage horaire importante.

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement sur une portion de la voie située à proximité de la Halle les jeudis entre 13 heures et 20 heures, pour la sécurité des personnes à l'occasion du marché local, le Maire a pris un arrêté municipal :

Article 1 : À l'occasion du marché local organisé tous les jeudis par la commune de Messimy sur Saône, la circulation et le stationnement seront interdits de 13 heures à 20 heures 30, sur la portion de voie située :

entre la place de l'église et l'extrémité de la Halle (sur environ 30 mètres).

Article 2 : Le présent arrêté ne s'applique pas aux services de secours, de police et communaux.

Article 3 : Une signalétique sera mise en place chaque jeudi par les services communaux pour porter la présente réglementation à la connaissance des usagers.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Thoisse et affichée à la Mairie et sur place.

Nous vous invitons à prendre connaissance de cet arrêté pour la sécurité du marché de Messimy sur Saône.



LE DÉTOUR



Grégory Mechain, 45 ans, 3 enfants.

« Cela fait 3 mois que j'ai repris le commerce **Le Détour** situé dans le centre bourg de Messimy sur Saône.

Plusieurs services sont proposés à la clientèle :

- Bar
- Tabac (+ accessoires)
- Française des jeux
- Point poste
- Presse locale : Progrès, Patriote
- Point vert crédit agricole

Le Détour est un commerce convivial et familial.

J'apprécie beaucoup le mélange des générations qui se fait naturellement dans une ambiance sympathique et festive.

Je profite de cet article pour remercier ma fille, Nattie, 22 ans, associée de la société et ma compagne Isabelle Dos Santos qui viennent régulièrement prêter main forte. Nattie gère aussi beaucoup la communication sur les réseaux sociaux. Mon fils, Tom, 19 ans, vient aussi se former pour pouvoir nous aider prochainement.

Enfin, je voudrai mettre à l'honneur tous mes clients réguliers qui m'ont beaucoup aidé par leur gentillesse et leur respect.

Un grand **MERCI** et à très vite pour passer de bons moments. »

Grégory Mechain

ÉCOLE

BELLE INITIATIVE

ÉCOLE ET PARENTS D'ÉLÈVES



Ce sont 37 boîtes solidaires qui ont été récoltées par l'école de Messimy sur Saône au profit des plus démunis.

À l'intérieur des petits articles chauds, gourmands, de soins, de loisirs...

Les boîtes ont été déposées par des parents d'élèves à l'association « l'Effet Papillon » de Belleville en Beaujolais.

Nous remercions tous les participants pour ce bel élan collectif et solidaire.



DÉCORATION DE NOËL

Un grand merci aux élèves de Messimy pour leurs magnifiques décorations dans le sapin à côté de l'école.



VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS

RÉUNION DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

La réunion pour l'élaboration du calendrier des manifestations 2022 a eu lieu le dimanche 28 novembre 2021.

En raison de la crise sanitaire, il n'a pas été organisé de forum, mais ce dernier ne connaissait pas un grand succès.

Nous avons opté pour une fête des associations qui aura lieu au début de l'été, sur le terrain de foot où les associations proposeront des animations dans le cadre de cet événement.

Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement.

LE CLUB CANIN DES DOMBES



En ce début d'année, et malgré la crise sanitaire, nous sommes heureux de voir arriver de nouveaux adhérents dans notre club.

Nous vous rappelons que nous sommes une association avec un regroupement de moniteurs canins diplômés et bénévoles. Nous sommes à la recherche de sponsors pour nous aider à entretenir et accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous sponsoriser.

Chaque dimanche matin, les cours d'éducation ont lieu de 9h à 11h au club. Ces cours permettent d'apprendre les bases d'éducation à votre nouveau compagnon (Marche en laisse, absence, coucher, assis, sociabilité...) Les cours sont répartis en plusieurs niveaux en fonction de l'évolution et de l'âge de votre chien. Le club est affilié avec la Société Centrale Canine et nous avons une accréditation à l'Ecole des chiots qui vient d'être renouvelée pour 5 ans.

Nous vous rappelons que nous proposons des cours d'éducation canine en groupe et toutes races. Nous avons également des disciplines dans le sport canin (Agility, Obéissance, Recherche Utilitaire et Ring)

Au niveau compétition, les chiens du CCD se sont faits remarquer dans plusieurs disciplines et à très haut niveau :

En Ring :

Plusieurs chiens du club ont pu se défendre dans des compétitions à très haut niveau. Nous leurs souhaitons bonne chance pour cette nouvelle année.

En Recherche Utilitaire (recherche de personnes égarées) :

Nous rappelons que notre club est le seul du département de l'Ain à pratiquer cette discipline canine. Notre équipe s'entraîne dur pour cette discipline complexe et espère remporter des épreuves prochainement

En Agility :

Nos compétiteurs se sont faits remarquer cette année dans cette discipline, nous leur souhaitons beaucoup de réussites pour cette nouvelle année. L'initiation du dimanche matin remporte un très grand succès et donne à certains l'envie de progresser en compétition.

En Obéissance :

Nos compétiteurs travaillent de manière régulière et se font remarquer lors des concours par leurs très beaux résultats. Souhaitons leur plein de courage pour leurs prochains concours.

Pour informations, nous vous rappelons que nous sommes **ouverts toute l'année** et ne fermons pas. Nous acceptons les chiens de toutes races et de tous âges (du moment que le chien est à jour des rappels de vaccins)

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions ou venir voir les compétiteurs lors de nos événements.

Nos dates à venir :

- **Samedi 8 Mai 2022** Concours d'agility
- **Jeudi 26 Mai 2022** Challenge de l'amitié
- **Samedi 03 et Dimanche 04 Septembre 2022** Epreuve de Recherche Utilitaire
- **Samedi 24 et Dimanche 25 Septembre 2022** Concours de Ring

📍 <https://www.facebook.com/Clubcanindesdombes/>

<https://clubcanindesdombes.wixsite.com/clubcanindesdombes>

Le Club Canin des Dombes



CROIX-ROUGE



En Mai 2021, notre UL Porte de la Dombes a élu son nouveau bureau pour une durée de 4 ans. Être positif aide à avancer, à conserver un équilibre de vie et une meilleure énergie. Ce nouveau bureau s'attachera à conserver les actions acquises mais aussi de proposer de nouveaux services parfois oubliés.

Hormis la distribution alimentaire régulière y compris pendant ces périodes de confinement avec un grand remerciement pour celles et ceux qui ont continué tous les 15 jours ; le vesti boutique ouvert à tous ; nous proposons des cours de Français durant la période scolaire et aussi présence d'un écrivain public avec prise de rendez-vous.

Cela ne s'arrête pas là ! Nous avons participé à l'éducation de RIVER, chien guide de l'école de Cibeins qui a été remis à un mal voyant ce 1^{er} décembre. Présence dans les MDR/EHPAD, IPS dans les écoles, aide à l'accueil sur l'hôpital de Trévoux pour la vaccination, plantation d'un arbre ce 11/12 à Trévoux pour la présence de la XRF depuis 50 ans sur le secteur, et bien d'autres actions...

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook Croix-Rouge Française Ain Unité Locale Porte de la Dombes, mais surtout nous répondons présents dans des situations inextricables. Notre perspicacité, notre sens du devoir, du dévouement sont nos mots d'ordre pour répondre aux plus démunis.

Engagez-vous, vous pourrez fièrement porter nos valeurs.

La Présidente Edith Ollier



Crédit photos : Croix rouge

GYM 3 RIVIÈRES

L'association vous propose des séances de sport santé sans esprit de compétition, quelque soit votre âge, votre niveau et vous accueille au sein d'activités très variées dans un esprit de convivialité.

Nous vous informons qu'il reste quelques places pour les cours suivants :

- **Lundi 14h Visosport** : Gymnastique douce équilibre.
- **Mardi 9h15 Messimy** : Gym tonique renforcement musculaire.
- **Mardi 10h15 Messimy** : Gym tonique CAF (cuisse abdos fessiers).
- **Mardi 10h45 Visosport** : Gym douce
- **Mardi 18h30 Visosport** : Gym tonique
- **Mardi 19h30 Visosport** : Gym tonic hommes

Et restons à votre disposition pour vous offrir 2 séances d'essai gratuites dans ces cours pour adultes dans la limite des places disponibles .

Ensemble en forme!
Plus de chez vous grâce à un réseau de plus de 8000 associations sportives, nous vous proposons des séances complètes adaptées à chacun.

➤ Plaisir
➤ Convivialité
➤ Bien-être

Plus d'infos sur www.sport-sante.fr

Gym 3 Rivières
CC VSC Visosport
01090 MONTCEAUX
06 99 23 71 94
<http://gym3rivieres.e-monsite.com>

VOTRE CLUB EPGV
Contact :

VOTRE SÉANCE OFFERTE
Plus de chez vous grâce à un réseau de plus de 8000 associations sportives, nous vous proposons des séances complètes adaptées à chacun.

VOTRE SÉANCE OFFERTE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - 44/46 rue de la République - 10300 Ponthaux - contact@ffepv.fr

Que vous soyez adepte de renforcement musculaire (gym tonic), d'étirements (stretching), de bien-être relaxation (Pilate) ou de gymnastique douce (bien vieillir), nous avons des cours en journée et en soirée, soit au sein du complexe Visiosport à Montceaux (à côté d'Auchan), soit à Messimy dans la salle polyvalente.

Nos animatrices, toutes diplômées, vous attendent dans une ambiance décontractée et conviviale pour entretenir votre santé, elles sauront adapter les exercices à vos particularités.

Vous pouvez sans difficultés nous rejoindre en cours d'année.

Pour tout contact : Mme Bardouillet 06 99 23 71 94 ou gym3rivieres@outlook.fr.

Cordialement

Marc Peide



Crédit photos : Gym 3 rivières

LES CHANTEURS DU VAL DE MÂTRE



La Chorale "Les Chanteurs du Val de Mâtre" a repris les répétitions le 05 octobre dernier, en respectant bien évidemment les règles sanitaires imposées.

Nous avons stoppé momentanément les répétitions un peu avant Noël.

Au vu des événements, cette pandémie étant toujours présente, nous reportons la reprise des répétitions au mardi 15 février 2022 au lieu du mardi 11 janvier prévu initialement. Nous pensons qu'il est plus raisonnable de différer cette reprise, nous ne voulons prendre aucun risque.

Pour l'accès à la Salle Polyvalente, chaque choriste doit être muni de son pass sanitaire 3 doses. Pour les personnes ayant contracté la covid, vous devrez présenter un certificat de rétablissement en attendant votre date d'éligibilité à une 3 dose.

Une répétition hebdomadaire a lieu tous les mardis de 20 h à 22 heures, à la Salle Polyvalente de Messimy S/ Saône sous la direction de notre cheffe de chœur Silvia LOZOVAN.

Les interprétations à nos concerts sont diversifiées, variété française, chant traditionnel, classique, gospel, etc..

La chorale recrute toujours. De nouveaux choristes peuvent encore nous rejoindre, il n'est pas trop tard. Nul besoin de connaître le solfège, il suffit d'aimer partager le chant dans une ambiance conviviale.

Pour de plus amples informations, contacter la Présidente Fabienne GIMARET 06 70 37 78 92

Cordialement et à très bientôt

LA COMPAGNIE DES ARTISTES



Bonjour à tous,

Voici le nouveau bureau élu lors de notre assemblée générale du 15 octobre 2021.

Nouvelle présidente : **MICHEL Anne Sophie**

Nouvelle trésorière : **SANCHEZ DUBOIS Annie**

Notre activité reprend les jeudis soir sous la forme d'atelier de création libre sans intervenant salarié de 18h30 à 20h30.

Bien cordialement

Annie Sanchez Dubois

BIBLIOTHÈQUE



Que nous souhaiter pour cette année qui commence ?

Espérer que la crise soit derrière nous ?

Rien n'est moins sûr...

Croire que les valeurs humaines vont dominer le monde ?

Le doute s'installe...

Et pourquoi pas ?

Imaginer que le respect, la bienveillance et la solidarité restent ou deviennent notre trait d'union.

Rêver que demain l'imagination, la culture, la connaissance soient notre bien commun, essentiel et inaliénable...

Rêver, rêver c'est ce que vous souhaitez l'équipe de la bibliothèque toujours prête à vous accueillir...

L'atelier de Noël a rencontré un vif succès le 4 décembre. Nous avons affiché complet.

Tout le monde était ravi, enfants comme animatrices. Quel plaisir de se retrouver... cela faisait si longtemps...



Crédit photos : bibliothèque

LE SOU DES ÉCOLES



Toute l'équipe du Sou vous souhaite une très belle année 2022 !!

Nous espérons de tout cœur que cette année marquera la fin du Covid et nous permettra de refaire des réunions, des événements forts comme le Carnaval, la pétanque, la Kermesse et toutes les manifestations manquées les années précédentes !!

Nous avons terminé l'année 2021 avec la vente de nos calendriers en porte à porte et nous remercions tous les habitants qui ont accueilli nos enfants. Cette vente est très importante pour nous donc nous disons un grand merci à toutes les personnes qui l'ont acheté ainsi que la bibliothèque qui le prend chaque année. Et merci à nos petits vendeurs d'un jour et aux parents qui étaient là aussi.

Par contre, seulement trois familles, en plus des six membres du bureau, sont venues nous aider pour cette vente, ce qui n'est pas suffisant pour mener à bien les ventes et l'organisation générale. Les projets de l'école continuent, il y a beaucoup de choses à financer donc le Sou a vraiment besoin de vous !! N'oubliez pas que nous comptons sur vous pour chaque projet.

Et pour bien finir l'année, le Père-Noël est passé dans les classes de maternelle. Comme à chaque fois, il a eu le droit à un accueil chaleureux. Merci à lui d'avoir offert ce moment de rêves aux enfants.

En ce qui concerne 2022, nous ne savons pas encore quelles manifestations nous pourrions concrétiser mais nous avons plein d'idées et de petits projets si malheureusement nous ne pouvons pas réaliser les gros : une vente de paniers de fruits et légumes, une vente de brioches en partenariat avec « Les gourmandises de Meylia »...

Quoi que 2022 nous réserve, le Sou sera toujours présent, mais il a aussi et surtout besoin de vous.

Encore une bonne année à tous !!

Le Sou



Crédit photos : le Sou

DEMAIN MESSIMY SUR SAÔNE



Demain Messimy sur Saône

« Un étudiant a demandé un jour à l'anthropologue Margaret Mead ce qu'elle considérait comme le premier signe de civilisation dans une culture. L'étudiant s'attendait à ce que l'anthropologue parle de crochets, de bols en argile ou de pierres à aiguiser, mais non. Mead a dit que le premier signe de civilisation dans une culture ancienne est la preuve d'une personne avec un fémur cassé et guéri. Mead a expliqué que dans le reste du règne animal, si vous vous cassez la jambe, vous mourrez. Vous ne pouvez pas fuir le danger, aller à la rivière pour boire de l'eau ou chasser pour vous nourrir. Vous devenez de la viande fraîche pour les prédateurs. Aucun animal ne survit à une patte cassée assez longtemps pour que l'os guérisse. Un fémur cassé qui a guéri est la preuve que quelqu'un a pris le temps de rester avec celui qui est tombé, a guéri la blessure, a mis la personne en sécurité et a pris soin d'elle jusqu'à ce qu'elle se rétablisse. "Aider quelqu'un à traverser des difficultés est le point de départ de la civilisation", a expliqué Mead. La civilisation est une aide communautaire. »

COMITÉ DE JUMELAGE



Le Comité de jumelage a rencontré les maires de Chaleins et de Messimy sur Saône afin de présenter le passé, l'avenir du jumelage et de les informer de leurs dernières idées. Un accueil chaleureux des deux maires a réjoui les membres.

En attendant le prochain voyage en Italie programmé le **premier weekend de septembre**, la traditionnelle randonnée pédestre est prévue le **dimanche 13 mars 2022** au départ de la salle polyvalente de Messimy.

Nous vous attendons pour retrouver ce moment convivial.

AMICALE CLASSES 2 ET 7



Une trentaine de personnes se sont réunies à la salle polyvalente dimanche 9 Janvier 2022 afin de commencer la préparation des conscrits. Depuis 2019 l'Amicale n'a pu faire ni la friture ni la brocante comme à l'accoutumée. Nous espérons que tout va reprendre normalement.

En attendant cette fête se déroulera du **vendredi 26 mars au lundi 28 mars** pour ceux qui font le retinton.

Pour les inscriptions, veuillez contacter :

- Sandrine Petitot 06 88 23 99 56
- Vincent Gelas 06 74 10 02 64
- Fabienne Gimaret 06 70 37 78 92

CÔTÉ PRATIQUE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- Ambre Vincent ▶ 7 décembre 2021
- Olivia Martin ▶ 20 janvier 2022

DÉCÈS :

- Yves Marie Joseph André Bertrand ▶ 10 décembre à Messimy sur Saône

Si des familles souhaitent annoncer un décès de leur proche dans cette rubrique, nous vous remercions de nous communiquer l'information.

GROUPEMENT PAROISSIAL

Tél : 04 74 69 33 40

HAUTEUR D'EAU

Novembre 21	Décembre 21	Janvier 22
11,2 mm	854,9 mm	13,2 mm

2018	2019	2020	2021
798 mm	801 mm	563,1 mm	854,9 mm

Données transmises par Roger Grange

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage ▶ le **LUNDI**

Si lundi férié ▶ le **MARDI**

DÉFIBRILLATEURS

Cour de la Mairie / salle polyvalente

ENGINS BRUYANTS

Autorisés :

Les jours ouvrables : 8 h à 12 h et 14 h à 20 h


Les samedis : 8 h à 12 h et 15 h à 20 h

Tapages nocturnes silence à partir de 22 h 00

BRÛLAGE DÉCHETS VERTS

Interdit toute l'année pour éviter les gaz à effet de serre

STATIONNEMENT GÊNANT

 Attention de ne pas gêner la circulation des engins agricoles : tracteurs, moissonneuses batteuses, camions, pompiers, bennes à ordures ménagères...

Les voies publiques doivent rester dégagées de tout véhicule sinon des actions spécifiques devront être mises en place.

LE MARCHÉ sous la Halle

Le marché local le **JEUDI** à partir de 15 heures.

AIDES À DOMICILE

- ADAPA 04 74 45 51 70
- ADMR 04 37 55 04 15

ÉCRIVAIN PUBLIC

Croix Rouge permanences Trévoux 04 74 00 46 15

EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET

BEE WRAP

Quèsaco ?

Un tissu recouvert de cire d'abeille qui va remplacer le cellophane dans votre cuisine

Ingrédients

Des paillettes de cire d'abeilles achetées en magasin bio

Un carré de tissu en coton à la dimension de votre choix

Une paire de ciseaux (idéalement crantée)

2 Feuilles de papier cuisson

Un fer à repasser

1. Prendre un bout de tissu

Il est très important de prendre un tissu en coton de récup ou pas, propre et repassé, le synthétique est trop lourd pour avoir un bel effet. Mesurez la taille de votre plat et ajoutez quelques centimètres puis découpez avec une paire de ciseaux crantés pour éviter l'effilochage.

2. Préparer sa planche

Placer 1 feuille de papier sulfurisé sur votre planche à repasser puis votre tissu sur la feuille. Prendre du papier plus grand que votre tissu pour éviter les débords de cire. Enfin, faites chauffer votre fer à 110°C.

3. Saupoudrer la cire

Saupoudrez votre tissu de billes de cire. Pas besoin d'en mettre beaucoup, la cire fond bien à la chaleur et se répartit bien sur tout le tissu. Il vaut d'ailleurs mieux en mettre pas assez que trop car vous pourrez toujours en rajouter par la suite ! La partie un peu plus technique du Bee Wrap DIY commence maintenant.

4. Repasser le tissu

Recouvrez votre tissu parsemé de cire avec une seconde feuille de papier sulfurisé. Tout comme pour la première feuille, mettez 2 feuilles si jamais votre tissu est trop grand. Enfin, passez sur le papier sulfurisé votre fer à repasser toujours à 110°C (la position la plus basse). Commencez par le centre pour pouvoir "pousser" la cire vers l'extérieur. Repassez bien tout le tissu sans soulever le fer, vous devez voir le tissu à travers comme sur la photo ci-dessous. Si vous voyez des endroits qui ne sont pas imbibés, ajoutez quelques billes de cire et repassez-les.

Source : Article issu du blog : <https://www.another-way.com/blog/bee-wrap-diy-tuto/>



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2021

Présents : T Michal – F Imbert – N Feltrin – B Doucet-Bon - P Brunel – JM Gimaret - C Feltrin – B Sainclair - L Wynarczyk – B Monel – S Chartier M Chaube.

Excusés : V Gelas (pouvoir à L Wynarczyk) – C Beguet (pouvoir à T Michal) – F Serrurier

Secrétaire de séance : S Chartier
Le Conseil municipal

- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - ~ la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur les quatre transactions reçues portant sur deux immeubles non bâtis sis 277 chemin de la Saône et 292 chemin des Sources et sur deux immeubles bâtis sis 208 chemin des Sources et au Village.
- **AUTORISE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les devis avec les entreprises retenues pour les travaux d'accessibilité.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
 - ~ de prendre en charge les frais présentés par Monsieur le Maire, d'un montant de 273,38 € engagés dans le cadre de sa présence au congrès des Maires les 17 et 18 novembre 2021,
 - ~ de préciser que cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 6532 « Frais de mission » du budget 2021.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
 - ~ de valider le principe d'un cadeau à Mme Danièle PLASSARD lors de sa mise à la retraite,
 - ~ de fixer le montant maximum de ce cadeau à 250 €,
 - ~ d'inscrire les crédits relatifs pour cette dépense à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » du budget.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, d'approuver la convention de gestion et d'équipement de la voie bleue sur le territoire de la commune de Messimy-sur-Saône, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **ENTEND** le compte-rendu du Conseil d'école du 16 novembre 2021.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 22 novembre et 06 décembre 2021 ; à la Communication / Culture / Animation / Jeunes / Sport des 28 novembre et 02 décembre 2021 ; aux Finances du 03 décembre 2021 et aux Affaires scolaires du 06 décembre 2021.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats ; aux Finances du intercommunaux.

SÉANCE DU 21 JANVIER 2022

Présents : T Michal – V Gelas – F Imbert – C Beguet – B Doucet-Bon - JM Gimaret - C Feltrin – B Sainclair – F Serrurier – L Wynarczyk - B Monel – S Chartier – M Chaube.

Excusés : N Feltrin (pouvoir à C Feltrin) – P Brunel
Secrétaire de séance : B Sainclair

Le Conseil Municipal :

- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - ~ la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur les trois transactions reçues portant sur un immeuble non bâti sis 208 chemin des Sources et sur deux immeubles bâtis sis 485 chemin des Ferrières et 08 rue du Bourg,
 - ~ la société DISPANO de Saint-Priest (Rhône) est retenue pour la fourniture d'une meuleuse D125mm au prix de 457,85 € HT ; une perceuse visseuse 18V Li-Ion 4Ah au prix de 359,97 € HT et une échelle coulissante main Platinium Tubesca 2x12 au prix de 587,45 € HT, soit un total, avec écocontribution et frais de transport de 1 446,85 € HT (1 736,22 € TTC),
 - ~ la société ADEQUAT de Valence (Drôme) a été retenue pour la fourniture d'un escalier alu plus 8 marches au prix de 175 € HT et 10 barrières de police métallique 14 barreaux au prix de 65 € HT l'une, soit un coût total avec les frais de préparation, d'emballage et de transport de 874 € HT (1 048,80 € TTC),
 - ~ la SAS JBRUCHET ARCHITECTURE de Villefranche sur Saône (Rhône) a été retenue pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la transformation d'une salle communale en logement, avec un montant d'honoraires de 10 100 € HT (12 120 € TTC).
- **AUTORISE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, Monsieur le Maire, avant le vote du budget 2022 et au titre de cet exercice, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts en 2021 au budget principal et d'affecter les dépenses comme suit :
 - * 5 900 € à l'opération n° 201501 – Accessibilité bâtiments – place PMR vers Vestiaires foot ; carrelage au Tennis, Vestiaire foot et sanitaire Bar – Tabac ; chauffage sanitaire Bar – Tabac et électricité Bibliothèque.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, de fixer l'indemnité de fonction à Mme Bénédicte SAINCLAIR, conseillère municipale déléguée, à 14,55% de l'indice brut de la fonction publique, à partir du 1^{er} février 2022, et de maintenir les autres dispositions de la délibération n° 2020/06/10 du 05 juin 2020 fixant l'indemnité des élus.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2021

- **SUPPRIME**, après vote à mains levées, à l'unanimité, la régie de recettes de la salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2022, et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires dans le cadre de cette suppression.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
 - ~ d'adhérer au groupement de commandes pour l'élaboration du schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie,
 - ~ d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant la commune de Thoissey coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier le marché selon les modalités fixées dans la convention,
 - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
 - ~ d'imputer les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures sur le budget de l'exercice correspondant.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
 - ~ d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments communaux, année à la présente délibération,
 - ~ d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la réalisation d'audits énergétiques,
 - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement, et toutes autres pièces nécessaires,
 - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à désigner les bâtiments que la commune souhaite intégrer au groupement pour la réalisation d'audits énergétiques et dans un premier temps à compléter l'annexe « Liste des bâtiments à auditer »,
 - ~ d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 20 décembre 2021 et 03 janvier 2022 ; à la Communication / Culture / Animation / Jeunes / Sport des 21 décembre 2021 et 06 janvier 2022 ; au Personnel communal du 04 janvier 2022 et à l'Economie locale du 10 janvier 2022.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À 20h

25 février et 18 mars 2022

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques

DERNIÈRE MINUTE

MAISON FRANCE SERVICE

En mars 2021, la communauté de communes s'est engagée dans la création d'une maison France Services sur son territoire, 2 rue de Mâcon à Montmerle sur Saône. Depuis, elle a travaillé activement afin que ce projet voit le jour. La labellisation officielle France Services est arrivée en janvier 2022.

Ce service de proximité accompagne gratuitement tous les usagers dans le cadre de leurs démarches administratives du quotidien et leur permet d'accéder, au sein d'un guichet unique facilement accessible, aux principaux organismes de services publics : les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la CAF, la MSA et La Poste.

Les animatrices France Services accompagneront les publics dans le cadre de démarches administratives du quotidien : famille, santé, retraite, emploi, logement, impôts... Elles pourront :

- Apporter des réponses à des questions générales concernant les démarches administratives du quotidien : déclaration de revenus, dossier de retraite, papiers d'identité, RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, carte grise ...
- Proposer un accompagnement confidentiel pour les démarches en ligne : simulation d'allocations, demande de documents en ligne ...
- Orienter les usagers vers les services compétents selon leurs besoins et pour des questions plus spécifiques
- Proposer aux usagers un rendez-vous avec les organismes publics partenaires
- Permettre d'utiliser les outils numériques
- Permettre de rencontrer le Conseiller Numérique France Services, porté par l'AJC de Thoissey, pour aider les usagers dans l'utilisation des outils numériques au quotidien

Les organismes publics partenaires sont : les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et La Poste.

Fabrice Dijoux, votre conseiller numérique pourra également vous aider lors des permanences organisées à la mairie de Messimy à utiliser les outils numériques : création d'une adresse mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...



Vous accueille

A partir du 28/01/22

Les 4^{èmes} vendredis du mois

de 13h30 à 16h

RDV : Appelez le 06-49-47-63-62

ou par mail à fabrice.dijoux@conseiller-numerique.fr



DERNIÈRE MINUTE

À VOS AGENDAS :

- **Marché** : tous les jeudis à partir de 15h, sous la Halle :
 - Ferme Désiris (yaourts)
 - Un fromager vente à la coupe Arthur Richard
 - Un caviste Vins par là
 - Produits italiens La botte secrète
 - Un fromager, fromages de chèvres La ferme Seigneuret
 - Un primeur Le marché de Karine et Michel Delorme
 - Un artisan charcutier traiteur La Maison Ostler
 - Produits cosmétiques + bougies MaDamlaBio
- **Repas CCAS** : dimanche 6 mars
- **Nettoyage des bords de Saône et du village** : samedi 12 mars
- **Randonnée pédestre jumelage** : dimanche 13 mars au départ de la salle polyvalente de Messimy.
- **Fête des conscrits, amicale classes 2 et 7** : 26 au 28 mars

DATES DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

10 et 24 avril 2022

de 8h à 18h



QUESTIONS / RÉPONSES

Observation dans l'info village n°126 :

1 - *Miroir de circulation vers la halle. Lorsque l'on arrive des garages dangereux tourner à gauche avec la haie, on ne voit pas arriver les voitures ou autres...*

Nous vous remercions pour vos suggestions et nous allons étudier la question. Pour l'instant, nous vous conseillons de faire le tour de l'église.

2 - *Créer une rampe pour accéder à l'école primaire en poussette (escalier non pratique).*

Nous allons étudier la question.

3 - *Un panneau d'affichage électronique à la place de l'ancien. »*

L'idée est bonne, c'est juste une question de budget et de possibilité de raccordement aux réseaux électriques.

Vite, je vais à la boîte aux lettres !

Vous avez une suggestion,
une question,
une idée...

CONFIEZ LES NOUS.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM/PRÉNOM :

MAIL et/ou TÉL :

Seules les demandes identifiées seront prises en compte.



NETTOYAGE DES BORDS DE SAÔNE ET DU VILLAGE

SAMEDI 12 MARS 2022 DE 9H30 À 12H - PLACE DE LA MAIRIE

En cas de pluie, la date sera reportée au samedi 19 mars

Rendez-vous avec des gants et des bottes.

Une collation est envisagée en fin de matinée sous réserve des conditions et règles sanitaires du moment.















**Pour tous renseignements, contactez la Mairie au 04 74 67 80 77
ou par mail : mairie.messimysursaone@orange.fr**

UN VILLAGE PROPRE EST LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN SOYONS ACTEUR !



Petit rappel

DURÉE DE VIE DES DÉCHETS ABANDONNÉS DANS LA NATURE

 Cigarette sans filtre 3 MOIS	 Mouchoir en papier 3 MOIS	 Journal 3/12 MOIS	 Allumette 6 MOIS	 Filtre de cigarette 1/2 ANS	 Chewing-gum 5 ANS	 Boîte en aluminium 10/100 ANS
 Briquet plastique 100 ANS	 Masque 450 ANS	 Gobelet plastique 100/1000 ANS	 Sac plastique 100/1000 ANS	 Polystyrène 1000 ANS	 Carte à puce 1000 ANS	 Verre 4000 ANS